

Le Président

Paris, le 15 juillet 2015

Madame Sylvia PINEL
Ministre du logement, de l'Egalité des territoires
et de la Ruralité
72, rue de Varennes
75700 Paris

Objet : Alerte sur la réduction budgétaire du FNAVDL

Madame la Ministre,

La FNH-VIH et autres pathologies rassemble en 2015, 62 associations gestionnaires de plus de 1500 places d'appartements de coordination thérapeutique et de plusieurs centaines de places d'appartements relais au service des personnes atteintes d'une pathologie chronique grave et invalidante (VIH, cancer, hépatite...) et de surcroît en situation de précarité et sans hébergement.

Le FNAVDL (Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement) est nécessaire pour l'accompagnement des personnes accueillies dans des logements temporaires conventionnés ALT et dans les appartements relais. Les dernières remontées de nos adhérents sur ce sujet sont très inquiétantes. Elles laissent apparaître pour l'année 2015 une importante diminution voire une suppression des crédits du FNAVDL susceptible d'entraîner à court terme la fin de l'accompagnement dans le logement et de facto la fermeture des logements ALT et des appartements relais. Certaines Directions Départementales de la Cohésion Sociale (DDCS) ont confirmé de manière générale ce constat. Il semble que ce fonds soit passé, au niveau national, d'une enveloppe de 15 millions en 2014 à près de 2 millions en 2015.

A titre d'exemple, l'un de nos adhérents implanté dans le département de la Sarthe verra sa dotation diminuée de 35 000 € avec pour conséquence probable la fermeture du service d'accompagnement dans et vers le logement. Pour la région Haute Normandie, nos adhérents signalent une conséquente diminution pour l'ensemble de la région où le financement est passé de 800 000 € en 2014 à seulement 95 000 € pour 2015, avec toujours les mêmes conséquences, la probable fermeture des services d'accompagnement et la disparition de ce parc social dédié à l'hébergement et vers le logement.

Madame la Ministre, par ce courrier et les exemples précités, notre Fédération souhaite vous alerter sur la situation inquiétante que génère la diminution de ce fonds. Cette situation est d'autant plus préoccupante pour la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies dans les structures et services financés sur ce fonds car certaines associations adhérentes à ce jour n'ont pas connaissance de la subvention qui leur sera allouée, donc de l'impact de la diminution du FNAVDL.

Afin de vous exposer plus précisément les conséquences de la diminution brutale de ce fonds sur la qualité de l'accompagnement des personnes dans et vers le logement, j'ai l'honneur de vous demander de m'accorder une audience.

Je vous remercie, Madame la Ministre, de l'attention que vous réserverez à cette situation préoccupante et je vous prie de recevoir l'expression de ma très haute considération.

Le Président

Léonard NZITUNGA

